Commission scolaire
des Patriotes

PROCÈS-VERBAL

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

AVIS DE CONVOCATION

À la séance ordinaire du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le lundi 15 avril 2019, à 19h15, au Siège social de la Commission scolaire des Patriotes, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, salle Papineau

Présence des membres

Président	Lortie Jean-François	présent
Vice-présidente	Rossignol Cindy	absente
	Valiquette Mélanie	présente
	Lacasse-Mainguy Geneviève	présente
	Savoie Cinthia	absente
	Ross Marie-Josée	absente
	Benoit Julie	présente
	Jalbert Linda	présente
Organisme extérieur (1)	Francis Belzile	présent
Direction d'école (1)	Caroline Brousseau	présente
Personnel enseignant (2)	Richard Bisson	absent
	Manon Houle	présente
Personnel professionnel (1)	Marjolaine Farmer	présente
Personnel de soutien (1)		
Responsable du comité (1)	Cindy Dubuc Représentante de la direction générale	présente
Secrétaire	Nicole Laflamme	présente

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h15, monsieur Lortie constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NO 20-2019-04-15

IL EST PROPOSÉ par madame Farmer, et appuyé par madame Houle, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 18 février 2019
4. Parole au public
5. Parole au commissaire parent et représentant du CCSEHDAA au Comité de parents

CONSULTATION

Aucune consultation

ÉCHANGE

6. Suivis
7. Frais de déplacement

INFORMATION

8. Parole au public
9. Correspondance
10. Parole aux membres

Prochaine réunion

- 13 mai 2019

11. Levée de la séance

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2018

Résolution 21-2019-04-15

IL EST PROPOSÉ par madame Brousseau, et appuyé par madame Lacasse, d'adopter le procès-verbal du 18 février 2019.

4. PAROLE AU PUBLIC

Des parents présents sont inquiets et craignent la relocalisation de ces classes et des impacts négatifs et souhaitent comprendre le processus de la localisation des classes lorsque la Commission scolaire des Patriotes doit effectuer des changements. Les parents veulent connaître les recours possibles pour eux si un tel changement s'impose et ils veulent comprendre le rôle du comité, ce qui a été expliqué aux parents présents. Madame Dubuc explique le processus annuel de localisation des classes d'enseignement spécialisé. Elle précise que la Commission scolaire favorise et met des actions permettant une transition la plus harmonieuse qui soit lorsqu'elle est tenue de déplacer certains élèves ou groupes d'élèves. Madame Dubuc ajoute que les parents des élèves touchés par un déplacement pour l'année 2019-2020 seront informés, au plus tard, dans la semaine du 29 avril prochain.

5. PAROLE AU COMMISSAIRE-PARENT ET REPRÉSENTANT DU CCSEHDAA AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Lortie informe les parents des sujets discutés. Veuillez consulter les liens suivants pour les rencontres ultérieures :

http://csp.ca/publications/vie-democratique/comite-de-parents/proces-verbaux/

http://csp.ca/publications/vie-democratique/comite-de-parents/lendemains-du-cp/

http://csp.ca/publications/vie-democratique/conseil-des-commissaires/lendemains-du-conseil/.

CONSULTATION

Aucune consultation.

ÉCHANGE

6. SUIVIS

Gérer ses émotions et s'affirmer positivement

Lors de son dernier comité MSSS-MEES, Mme Dubuc a partagé les réflexions des membres du comité CSEHDAA quant à l'arrimage entre le réseau de la santé et le réseau scolaire de certaines pratiques ou techniques de communication avec les élèves présentant des besoins particuliers. À titre d'exemple pour illustrer la demande, elle partageait l'intérêt des écoles à recevoir les mêmes ateliers que ceux reçus par les parents et les enfants ayant un nouveau diagnostic de trouble du spectre de l'autisme. Cela permettrait de mettre de l'avant un langage commun et des interventions similaires. Un membre du comité représentant le réseau de la santé a partagé les coordonnées de la personne en soutien aux partenaires externes. Mme Dubuc communiquera prochainement avec cette personne afin d'échanger sur les différentes possibilités.

Outils technologiques

Lorsqu'un élève bénéficie des outils d'aide technologique quitte le secondaire et souhaite poursuivre sa scolarisation, il peut remplir un formulaire de demande de maintien de portable. De cette façon, le Service des ressources informatiques s'assure qu'il puisse quitter l'école avec un portable fonctionnel équipé des logiciels permettant l'utilisation des fonctions d'aide inscrites au plan d'intervention. Toutefois, la mise à jour des logiciels n'est plus assumée par la Commission scolaire par la suite. Ainsi, il appartient aux parents ou à l'élève, lorsque les logiciels ne fonctionnent plus, de les installer à nouveau.

Madame Dubuc s'informera auprès de la Commission scolaire Marie-Victorin du fonctionnement de la transition vers le Cégep puisqu'il est localisé sur leur territoire.

Outils admissibles aux examens ministériels

Après vérification auprès de la responsable de la sanction, Mme Dubuc informe les membres qu'il est difficile de généraliser les mesures d'adaptation permises lors des épreuves (école-commission scolaire-ministérielle). Le guide d'administration des épreuves vient baliser les mesures d'adaptation permises pour chacune des épreuves ministérielles. Un formulaire de demande de mesure d'adaptation peut être acheminé à la responsable de la sanction au besoin.

Colloque - FCPQ

Deux parents ont manifesté leur intérêt à participer au colloque, un tirage au sort permet à madame Cindy Rossignol de s'y inscrire. Le colloque se tiendra le 1er juin 2019 à Boucherville.

http://www.fcpq.qc.ca/fr/colloque-2019

INFORMATION

8. PAROLE AU PUBLIC

9. CORRESPONDANCE

Le 22 mai 2019, une conférence sur l'inclusion scolaire sera présentée par madame Valérie Féquière dans une école de la Commission scolaire des Patriotes. À la prochaine rencontre, Monsieur Lortie fera un suivi sur les détails de la rencontre et présentera l'invitation envoyée aux parents.

10. PAROLE AUX MEMBRES

Néant

11. PROCHAINE RÉUNION

- 13 mai 2019

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 22-2019-04-15

Levée de la séance à 20h50. Il est proposé par madame Farmer et appuyé par madame Jalbert, de lever la séance.

MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS LORTIE Président	MADAME CINDY DUBUC Représentante la direction générale